



Journées nationales des Maisons de l'Emploi et des PLIE *Dossier de presse*

Alliance Villes Emploi
Marie-Pierre Establie d'Argencé
01 43 12 30 40
ave@ville-emploi.asso.fr
www.ville-emploi.asso.fr



Les collectivités territoriales sont engagées dans la politique de l'insertion et de l'emploi depuis plus d'une trentaine d'années. Alliance Villes Emploi est née de la volonté des élus locaux de développer une réponse pragmatique, ancrée dans le territoire, une réponse à la fois pour les personnes concernées et pour les acteurs économiques. Les Maisons de l'Emploi et les PLIE sont l'expression de cette volonté de développer des politiques territoriales d'emploi et d'insertion. Ils viennent en complémentarité de l'outil national (Pôle emploi). Depuis 1994, les PLIE et, à partir de 2005, les Maisons de l'Emploi se sont engagés dans la mobilisation et l'accompagnement des donneurs d'ordre dans l'inscription, la mise en œuvre et l'évaluation des clauses sociales d'insertion et de promotion de l'emploi dans leurs marchés publics.

Au fil des années, l'Alliance Villes Emploi est devenue un creuset d'expériences à partager, une vitrine de cette volonté d'initiatives des collectivités territoriales, et un réseau structuré des outils territoriaux ainsi qu'une force d'entraînement de tous les élus locaux pour le développement des politiques de l'emploi.

Les derniers évènements nous démontrent que la société française est en train de muter. Bon gré, mal gré, elle a fait siens les outils de la transformation digitale et les nouveaux moyens de communication. Mais les manques et les insuffisances en matière de compétences restent criants ! Le grand défi des politiques de l'emploi au-delà des chiffres et des statistiques est d'arriver à rapprocher les personnes éloignées de l'emploi durablement mais aussi à décupler et renforcer leurs compétences.

Avec 9.36 % de la population en situation de recherche d'emploi, la France ne peut pas se passer de ses territoires et des politiques territoriales de l'emploi parfaitement adaptées aux réalités du terrain pour lesquelles elles ont été construites. Le dernier vote du Sénat, en rétablissant un budget de 10 millions d'euros aux Maisons de l'Emploi au titre du PLF 2019 souligne leur nécessité. Nous espérons que l'Assemblée Nationale confirmera ce choix pour que nos territoires puissent consolider et pérenniser leurs initiatives.

Indispensables Maisons de l'Emploi

Comme chaque année, l'Alliance Villes Emploi rassemble les acteurs de la politique territoriale d'insertion et de l'emploi lors des Journées Nationales des Maisons de l'Emploi et des PLIE.

Cette année, au Palais des Congrès de Bordeaux, leurs messages résonneront d'autant plus fort que la situation économique et sociale s'est singulièrement tendue. Les territoires ont maintes fois réclamé que l'on reconnaisse l'efficacité des outils territoriaux considérés comme : « autant de solutions contre le chômage, à portée de mains et prêtes à être essaimées sur tout le territoire national » avait souligné, la présidente de l'Alliance Villes Emploi, Nathalie Delattre, qui est également Sénatrice de la Gironde et Conseillère municipale de Bordeaux.

Cela nécessite que l'on hausse l'effort national en les finançant davantage.

Hélas, le PLF 2019 avait prévu de purement et simplement supprimer leur budget.

La réalité sur le terrain, le travail des acteurs locaux a démontré que cette suppression était inappropriée et allait à l'encontre des objectifs souhaités par le Gouvernement pour résoudre l'épineuse question de l'emploi et de la formation.

Sur le terrain et inlassablement, les acteurs territoriaux ont débattu, ouvert leurs portes, fait un travail d'explications et de pédagogie qui a porté ses fruits.

C'est la raison pour laquelle, l'Assemblée Nationale a voté l'ouverture d'une ligne financière pour les Maisons de l'Emploi, dotée de 5 millions d'euros, le Sénat a, quant à lui, finalement voté une hausse des crédits à hauteur de 10 millions d'euros. L'Assemblée Nationale aura la charge de déterminer le montant final qui sera alloué aux Maisons de l'Emploi. L'Alliance Villes Emploi plaide pour un budget avoisinant les 7 millions d'euros afin d'assurer les missions des Maisons de l'Emploi.



- **100 MDE, 150 PLIE, 448 facilitateurs**, Voilà en quelques mots, l'état à ce jour du réseau national des politiques d'emploi et d'insertion animé par l'Alliance Villes Emploi.
- **Les 100 MDE** sont toutes cofinancées par l'Etat à hauteur de 30 % et par les collectivités territoriales, à hauteur de 70 %.
Certaines mobilisent une faible part de FSE notamment pour la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi.
- **Les 150 PLIE** sont tous cofinancés en moyenne par le FSE à 50 % et à 50 % par les collectivités territoriales, communes, intercommunalités et Etat. Au titre de l'année 2017, sur la base d'un échantillon, les crédits se répartissent comme suit : 47 % FSE, 27 % Collectivités territoriales, 20 % Etat et 6 % d'autres crédits dont des ressources privées, de fondations d'entreprises ou CDC. Les PLIE sont intrinsèquement liés à la politique européenne de cohésion sociale et au Fonds Social Européen. Un entrepôt de données nationales alimenté par l'ensemble des PLIE (96 % d'entre eux) utilisant un logiciel commun VieSION permet de réaliser la consolidation des PLIE depuis 2000. 17 ans d'affichage des résultats quantitatifs et qualitatifs des PLIE démontrent que les PLIE accompagnent à l'emploi durable (6 mois au moins en emploi sur des CDD ou des CDI) **47 % des personnes les plus éloignées de l'emploi.**
- **Les 448 facilitateurs** sont portés à 25,5 % par les MDE, à 27,7 % par les PLIE, à 28,9 % par les collectivités territoriales, communes et intercommunalités, 11,1 % par les départements et une région, et 6,5 % par des structures ou agences spécifiquement créées par les collectivités hors MDE et PLIE. 60% d'entre eux sont adhérents à notre réseau. L'adhésion à l'Alliance Villes Emploi leur permet de pouvoir utiliser un outil commun, Clause. Un entrepôt de données consolide l'ensemble des résultats obtenus par les facilitateurs utilisant le logiciel et permet de produire la consolidation des résultats de la clause depuis 2011. L'augmentation du nombre d'heures d'insertion, du nombre de bénéficiaires, de contrats et d'entreprises, le retour à l'emploi durable démontre l'efficacité du dispositif.

Le Président de la République a annoncé le 13 septembre dernier sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ce plan contient une série d'engagements concernant l'insertion, la petite enfance, l'accompagnement social et éducatif, la formation, l'accès aux droits et la participation. Parmi cette série d'engagements, a été proposée la création d'un « Service public d'Insertion » (SPI). Ce service propose un lieu unique pour accueillir toute personne éloignée de l'emploi, pour qu'elle puisse bénéficier d'un accompagnement individualisé. Les PLIE et Maisons de l'Emploi, outils territoriaux efficaces de retour à l'emploi ont été sollicités pour réfléchir aux modalités de mise en place de ce Service Public de l'Insertion.

C'est avec grand plaisir que les membres du réseau national accueilleront Monsieur Olivier Noblecourt, Délégué Interministériel à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté des enfants et des jeunes, en charge de ce Plan Pauvreté.

En parallèle, le Gouvernement a lancé le Plan d'Investissement Compétences, PIC, (2018-2022), qui a pour but d'investir dans les projets nationaux liés à l'emploi afin de favoriser la montée en compétences des salariés et des demandeurs d'emploi vers la qualification. Au sein de ce Plan d'Investissement, l'Appel à Projets 100% inclusion vise à "former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés, transformer en profondeur le système et permettre aux acteurs d'expérimenter dans les champs de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi ou l'activité." Or, de nombreuses actions menées par les Maisons de l'Emploi, les PLIE et les facilitateurs peuvent s'inscrire dans les objectifs du PIC et en particulier dans cet appel à projets.

On l'a vu, les schémas directeurs de la politique de l'emploi gouvernementale s'articulent autour de¹ 6 grands piliers :

- Grand plan d'investissement 2018-2022
- Les objectifs généraux de la politique de l'emploi en 2018
- L'alternance et l'insertion des personnes les plus en difficulté
- L'accompagnement des demandeurs d'emploi
- L'anticipation des mutations économiques et l'appui aux TPE/PME
- La revitalisation des territoires

L'action de l'Etat sur le marché du travail s'organise autour du triptyque emploi/formation/accompagnement dans le but d'obtenir une **insertion professionnelle durable** des demandeurs d'emploi. L'Etat se préoccupe particulièrement de ceux qui présentent les difficultés les plus importantes (jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, bénéficiaires de minima sociaux, seniors), et/ou dans les territoires spécifiques, QPV, ZRR.

La grande urgence est la montée en compétences et la formation de ces populations puisque ce sont prioritairement les personnes non qualifiées qui restent le plus longtemps au chômage. Il convient également de répondre aux offres d'emploi non pourvues.

Les missions des PLIE et des Maisons de l'Emploi sont parfaitement en adéquation avec ces objectifs généraux et particuliers et en complémentarité avec Pôle emploi. Ils apportent un ancrage territorial le plus opérationnel possible.

¹ <https://www.arftlv.org/pages/136/Politique-nationale-pour-emploi.aspx>

Les Maisons de l'Emploi interviennent notamment pour :

1) Identifier les blocages pour pourvoir ces emplois :

- Emplois dits difficiles en raison des horaires ou des conditions de travail ou de la répétitivité des tâches ou se trouvant dans des zones mal desservies par les transports,
- Emplois perçus ou ressentis comme masculins alors que la population en demande sur le territoire est plutôt féminine,
- Emplois uniquement saisonniers,
- Emplois nécessitant des compétences peu ou pas acquises sur le territoire,
- Précarité des contrats proposés.

La discrimination affichée ou cachée, le manque de mobilité, l'insuffisance ou l'inadéquation des qualifications sont des freins puissants. Les Maisons de l'Emploi, au plus près de leurs territoires sont capables d'identifier et de pallier les blocages.

2) Trouver des solutions probantes pour un emploi durable en appui des institutions

L'action des PLIE en matière d'accompagnement de proximité vers l'emploi et dans l'emploi, croisant la construction d'étapes de parcours déterminées en fonction des besoins des personnes et l'immersion permanente ou récurrente dans l'emploi en lien fort avec les acteurs économiques démontre son efficacité. Depuis 2000, les PLIE permettent entre 45 % et 47 % des personnes accompagnées de trouver un emploi durable, mesuré après 6 mois à l'emploi.

La Clause Sociale, dispositif créé par les PLIE, développé par les PLIE, les MDE et les collectivités territoriales est d'une rare efficacité au bénéfice des personnes les plus éloignées de l'emploi. Au bout de 18 mois dans le dispositif les personnes sont à 72 % en emploi.

3) Faire un travail prospectif pour anticiper les besoins en compétences et en emploi

C'est ce que l'on retrouve dans leurs méthodes de Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC). Accompagner les entreprises (TPE/PME) dans la définition de leurs offres d'emploi, faciliter le recours à la formation via la clause sociale, identifier des réserves d'emploi « cachés » sont les missions quotidiennes des Maisons de l'Emploi notamment au travers de tous les plans de Gestion Prévisionnelle Territorialisée des Emplois et des Compétences (GPTEC).

L'année 2019 sera donc une année charnière pour l'Alliance Villes Emploi, avec la mise en œuvre du Service Public de l'Insertion (SPI) et du Plan d'Investissement des Compétences (PIC) au sein desquels, les outils territoriaux ont toute leur place.



63 bonnes pratiques portées par des PLIE et des Maisons de l'Emploi, témoignent de la pluralité des compétences des outils territoriaux : numérique, lutte contre les discriminations, mobilité, inclusion des seniors, développement durable, secteur des services à la personne, GPTEC interprofessionnelle, GPTEC Filières, nouvelles formes d'acquisition de compétences, Politique de la ville, animation réseau

d'entreprises et accompagnement RH des TPE/PME, innovations pédagogiques et d'accompagnement, mobilisation des publics, etc.

Pour mieux comprendre leur déploiement et leurs objectifs, voici des témoignages et des restitutions de 7 bonnes pratiques. Elles ont été sélectionnées car elles témoignent bien des freins et des blocages qui ont des conséquences directes sur l'accès et/ou le retour à l'emploi.

Il s'agit alors d'effectuer un vrai travail d'audit, d'écoute active pour entendre les chercheurs d'emploi.

- Mobilité
- Inclusion des seniors
- Nouvelles formes d'acquisitions des compétences
- La Politique de la ville
- Diversité
- Formations aux nouveaux métiers numériques
- Formations aux métiers de la transition écologique et notamment de la performance énergétique

- **Soutien personnalisé à la création d'entreprise (MDE de Bordeaux, Nouvelle Aquitaine)**

En Nouvelle Aquitaine, le dynamisme des créateurs d'entreprises est patent mais la complexité des procédures rebute encore ceux qui souhaitent retrouver une activité. Il s'agit de rencontrer les professionnels en un lieu unique et de poser l'ensemble des questions juridiques, commerciales, stratégiques. Les créateurs font ensuite l'objet d'un suivi personnalisé.

- **Mobilité (LA PLATEFORME EMPLOI (PLIE du Valentinois, AuRA)**

On l'a vu, la mobilité est l'une des grandes revendications des Français. En effet, le manque de mobilité est un frein à l'emploi. Les personnes les plus éloignées de l'emploi n'allaient pas aux formations ou aux remises à niveau par manque de moyens de transports. Le PLIE a construit une plateforme mobilité afin de trouver des solutions probantes : financement d'un permis, achat d'un vélo ou d'un véhicule. La mobilité touche autant les jeunes que les seniors et elle est également genrée. 500 personnes/an sont passées par cette plateforme avec une mobilité autonome et durable.

- **Inclusion des seniors : (MDE Alès Cévennes, Occitanie)**

Il s'agit d'appuyer les recherches d'emploi et de consolider les acquis et les compétences des seniors (40/65 ans). Le taux de chômage de cette tranche de population est en effet très élevé. La MDE a permis de faire évoluer leurs outils de recherche d'emploi (smartphones, internet) et les a remis en dynamique positive. Des résultats probants : 100 % de réussite pour une approche personnalisée et différenciée.

- **Diversité et Mixité (MDE Ouest Provence, PACA)**

Dans l'Ouest de la Provence, près de Istres, il y a des demandes d'emploi non pourvues essentiellement parce que ce sont des emplois perçus comme masculins, dans ce bassin d'emplois traditionnellement industriel. Réinsérer la population féminine souvent sans qualifications, la former et lever les obstacles fait partie des fonctions de la MDE. Un parcours a été conçu qui comprend la visite en entreprise pour découvrir les métiers, une remise à niveau et soit un retour à l'emploi direct, soit une formation qualifiante. 72 % d'issues positives.

- **Accompagnement RH des TPE (MEFP DU PAYS DE BREST, Bretagne)**

RH TPE est un dispositif ressource plébiscité et essaimé de soutien gratuit et personnalisé en gestion des ressources humaines pour les Très Petites Entreprises. Il s'appuie sur des outils pratiques, un logiciel dédié et une méthodologie forte. La rencontre en face à face avec le dirigeant est déterminante pour soutenir la TPE et répondre immédiatement aux besoins exprimés lors du rendez-vous. Des groupes de travail permettent par la suite de répondre collectivement à des problématiques clairement identifiées sur le territoire. 98% de taux de satisfaction des dirigeants soutenus.

- **Formation aux nouveaux métiers autour de la performance énergétique 4 MDE (Lens Liévin Hénin Carvin, Lille, Cambrai, Saint Quentin, Hauts de France)**

Une plateforme de formation à deux pas du chantier ! Le dispositif FIT 2.0 (Formation Intégrée au Travail) permet aux professionnels du bâtiment de se perfectionner sur leurs lieux de travail en équipant certains chantiers de plateformes pédagogiques mobiles. L'objectif est de développer, avec des formateurs spécialisés, une ingénierie, des outils et une méthodologie en vue d'accompagner le développement des compétences des professionnels autour des thématiques de performance énergétique.

- **Former et détecter les nouveaux métiers numériques (MDE du Territoire de Plaine Commune (Ile de France))**

Le numérique a durablement transformé les pratiques et les métiers. Le numérique pose donc de nouvelles problématiques de recrutement aux entreprises et offre parfois de nouvelles opportunités en matière d'emploi. Pour répondre à ces enjeux, la MDE du Territoire de Plaine Commune a mis en place depuis 2013 une action spécifique de GPTEC numérique visant à faire accéder des demandeurs d'emploi locaux à ces métiers.



Les politiques territoriales d'insertion à l'aune de la programmation pour 2021-2027

Aujourd'hui financés à près de 50% par du FSE, les PLIE s'inscrivent dans les objectifs de la Programmation européenne. Pour la programmation FSE 2014 - 2020, ils ont su trouver toute leur place dans le Programme Opérationnel National FSE pour l'Emploi et l'Inclusion en Métropole, au sein de l'axe prioritaire 3 "Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion".

En effet, 100 550 personnes ont été en parcours d'insertion professionnelle en 2017 dans le cadre des PLIE avec 47% de sorties positives.

La nouvelle programmation européenne 2021-2027 fait actuellement l'objet de négociations. En vue de définir les budgets et les orientations de cette prochaine programmation, l'Alliance Villes Emploi souhaite que les PLIE puissent continuer à jouer pleinement leur rôle en mobilisant les fonds européens pour l'emploi et l'inclusion des publics les plus fragiles. A l'instar des programmations précédentes, l'Alliance Villes Emploi souhaite participer aux travaux relatifs à la mise en œuvre de la nouvelle programmation, pour conforter la place indispensable de cet outil territorial qu'est le PLIE. Il est souhaité que les fonds structurels continuent à jouer leur effet levier sur l'ensemble des politiques territoriales, y compris les Maisons de l'Emploi et la Clause Sociale.

ALLIANCE VILLES EMPLOI

Marie-Pierre Establie d'Argencé – Déléguée Générale

mpestablie@ville-emploi.asso.fr

28, rue du 4 septembre 75002 PARIS - tél. : 01 43 12 30 40 - fax :
01 43 12 32 46

ave@ville-emploi.asso.fr - www.ville-emploi.asso.fr



Relations Médias

Agence MP & C - Marie-Pierre Medouga 06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99 -
agencerp@orange.fr - www.mp-c.eu - @mapyntonga

Annexes :

- **N'hésitez pas à me demander les fiches complètes des actions du Speed Lab' pour vos reportages (coordonnées, porteurs du projet, illustration ou iconographie).**
- **Téléchargez le programme : [ici](#)**
- **Téléchargez le communiqué de presse : [cliquez](#)**